



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 8 février 2011
Compte rendu affiché le : 11 février 2011
Date de la convocation : 26 janvier 2011

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 20	Présents : 20
Votants : 22	Votants : 22

Présents:

CCPSG : JY Charbonnier, C Besset, F Lornage, F Tardy,
CCFL : C Berthet (2), C Bruyère, P Gonon, L Rousset, M Séon, G Vincent (2),
SIAHL: R Bouchut, M F Larue, P Morales
SEM : P Guyot,
Autres communes: M Piot, G Villemagne, A Barcet, A Pallandre, D Laval, Mme M Grange,

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : E Vocanson, G Vivien, R Gros, G Thizy, R Louat, M Chambonnet, O Bouchut, E Rousset

N°288 Modification du tableau des effectifs

« La réforme de la catégorie B de la fonction publique territoriale a commencé par la publication le 26 mars 2010 des décrets n°2010-329 et 2010-330 du 22 mars 2010 qui ont fixé les dispositions communes réglementant les cadres d'emplois de cette catégorie. Au 1er décembre 2010, la mise en œuvre de ces deux nouveaux textes a été initialisée par le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 qui a créé le cadre d'emplois des techniciens territoriaux par la fusion des cadres d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux et des techniciens supérieurs territoriaux.

Il revient aux assemblées de délibérer afin d'adapter le tableau des effectifs des collectivités à ce nouveau cadre d'emplois des techniciens territoriaux qui comporte trois grades :

- technicien,
 - technicien principal de 2ème classe,
 - technicien principal de 1ère classe,
- dont les échelles indiciaires sont fixées par l'article 24 du décret n° 2010-329 et par le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010.

Il y a donc lieu de créer un poste de technicien principal 1^{ère} classe à temps complet en lieu et place de celui existant dans le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 8 février 2011
Le Président
J Y Charbonnier